

Rochetaillée-sur-Saône renoué avec sa rivière

Le projet Rives de Saône, qui s'inscrit dans une démarche de reconquête des fleuves rhodaniens, également matérialisée, entre autres, par l'aménagement de la rive gauche du Rhône, continue de dérouler progressivement une coulée verte et piétonne de plusieurs kilomètres le long de la rive gauche de la Saône. Au rythme apaisé de la marche à pied, le parcours propose différentes séquences paysagères. L'une d'entre elles, logée dans une courbe prononcée de la rivière, ouvre généreusement les plages vertes de Rochetaillée-sur-Saône sur le paysage des Monts d'Or.

L'objectif du projet Rives de Saône est de recréer des liens entre la rivière, les hommes et les quartiers qui se sont, au gré de l'histoire et de crues parfois importantes, éloignés des rives. Il ne s'agit donc pas de transformer radicalement les paysages déjà en place, mais de s'immiscer intelligemment dans le biotope des bords de Saône. Ce patrimoine végétal exceptionnel est une caractéristique majeure que le projet Rives de Saône entend bien mettre en valeur. Pour ce faire, la création d'un véritable fil vert, organisé en séquences, le long de la rive gauche, jusqu'aux jardins de la Confluence à Lyon, à l'ambition d'offrir aux visiteurs une promenade végétalisée au plus près de l'eau et un espace de découverte du milieu naturel. Par une intervention paysagère mesurée, c'est toute la richesse et les visages de la Saône qui sont ainsi révélés. En témoigne l'aménagement de la rive convexe de Rochetaillée-sur-Saône. "Notre proposition d'aménagement prend appui, très simplement, sur ce qui est déjà là : le génie de ce lieu d'exception, la végétation en place, comme les usages préexistants (promenade, halte fluviale...). Ce site fortement remblayé et remodelé au fil du temps, se devait de retrouver son identité de prairie rivulaire ouverte sur la Saône, marquée par le rythme et la géographie mouvante de ses crues et de ses étiages" soutient Emmanuel Jalbert, paysagiste de l'agence In Situ, en charge du projet. "Deux mots résumant la volonté du maître d'ouvrage, le Grand Lyon : révéler et reconnecter le paysage fluvial à la ville" poursuit-il.



Un chemin formé de dalles en béton jointées par du gazon, accompagne les promeneurs en direction des plages vertes. De part et d'autre, si les abords des sous-bois sont tondu pour rendre le site accessible et plus accueillant, l'intérieur est quant à lui exempt de toute intervention, si ce n'est peut-être la plantation de *Polystichum polyblepharum*, des fougères qui se sont particulièrement bien adaptées.

Préserver la biodiversité

L'enjeu de l'aménagement de la promenade de Rochetaillée réside principalement dans la conservation du cordon boisé situé à proximité de la rivière et des espèces endémiques, animales ou végétales, qui ont d'ailleurs été sujettes à un inventaire préalable (odonates, pinsons des arbres, cygnes tuberculés, castors, inules britanniques, séneçons des marais...). "Nous avons été amenés à gérer des dossiers réglementaires

pointus, comme un dossier Loi sur l'eau et des études d'impacts, les enquêtes publiques ou encore les dossiers de dérogation à l'interdiction de destruction et de perturbation d'espèces faunistiques et floristiques. De plus, il a été nécessaire de prendre en compte toutes les mesures en faveur de la protection de la faune et de la flore dans l'élaboration du projet et pendant les phases travaux. C'est pourquoi de larges zones, notamment le long des berges, ont été préservées de toute in-

tervention humaine" indique la Délégation Générale au développement urbain du Grand Lyon. Sur le secteur de Rochetaillée-sur-Saône, il était donc essentiel que les aménagements n'impactent ni la faune ni la flore présentes afin de développer les rôles fonctionnels du site (capacité auto-épuratoire, diversification écologique...) tout en garantissant des effets positifs à long terme sur la biodiversité. C'est pourquoi, parallèlement à la volonté de conforter les usages et de faciliter

© In Situ



Tournés vers la Saône et ses berges sauvages, des bains de soleil ont été positionnés sur les plages vertes. Outre leur intérêt purement fonctionnel, elles ont l'avantage de se fondre dans le paysage et d'épouser parfaitement les dénivelés du sol.

l'accessibilité et la fréquentation (piétons, joggeurs, pêcheurs...), des zones impraticables, sans entretien, ont été maintenues le long des berges pour préserver la biodiversité.

Plages vertes et bandes arbustives

L'équipe de concepteurs a décliné un programme d'interventions qui invite à profiter du paysage fluvial. Première étape : la mise en valeur des plages vertes et de galets situées dans la pente douce descendant vers la Saône. Pour cela, une butte existante issue des déblais du tunnel de la Croix Rousse, obstruant les perspectives naturelles sur les Monts d'Or situés de l'autre côté de la rivière, a été aplanie afin d'obtenir une pente douce et ainsi créer une grande prairie rivulaire. La sieste étant de mise, les plages ont été agrémentées, après engazonnement, de bains de soleil dessinés

spécialement par les paysagistes. Pour profiter de cet espace à deux pas du centre de Rochetaillée-sur-Saône, les habitants n'ont qu'à traverser la route et emprunter un petit chemin formé de dalles en béton, posées à même le sol et entrecoupées de bandes engazonnées. Arrivés sur site, ils ont alors deux possibilités : soit s'étendre tranquillement sur le mobilier en place, voire pique-niquer sur les quelques tables à disposition, soit se promener sur un chemin de halage de 2,5 m de large, servant autrefois aux transports des marchandises et rejoindre les 'Guinguettes', ces fameux restaurants des bords de Saône. Connecté aux plages vertes, ce chemin était principalement dédié à la circulation automobile. Piétons et voitures partageaient la même voie. Son aménagement a consisté à créer une voie de circulation sécurisée en béton squamé (agrégats appa

Un chantier écologique et artistique !

Conforme aux ambitions artistiques du projet Rives de Saône, le site accueille des œuvres permanentes de quatre groupes d'artistes différents : Sabrina Lang & Daniel Baumann, pour l'escalier en porte-à-faux, nommé 'Beautiful Steps' en Béton Fibré Ultra Performant (BFUP) de Vicat; 'Le Gentil Garçon', pour la 'météorite' en béton; Didier Fiuza Faustino, pour le 'Trompe le Monde', une structure en inox poli miroir qui reflète le paysage environnant; et Tadashi Kawamata, pour La Cabane dans les arbres !



Sauvages mais structurantes, les graminées, accompagnées de quelques arbres tiges plantés de manière éparse, créent une séparation entre les voies circulées et piétonnes.



rents). L'ensemble a été végétalisé sur toute sa longueur, que ce soient par des prairies sauvages ou des arbres, pour une meilleure intégration avec le milieu naturel, dont le boisement est néanmoins composé d'espèces exogènes (robiniers faux acacia, platanes...) et d'ornements. Mis à part les bosquets formés par des plantes indigènes, 'raffaichis' par plusieurs opérations d'élagage, de petites zones d'ombrage ont tout de même été créées aux abords des plages. Des *Fraxinus excelsior* de force 18/20, tuteurés tripodes, des *Prunus alba* en cépée de 250 à 300 cm de haut, ou bien encore des *Salix alba* de force 18/20, plantés en groupe ou isolés, font écho à la ripisylve. En partie haute des espaces de détente, le chemin de halage est bordé d'une bande arbustive, composée de *Sambucus nigra*, d'*Eleagnus umbellata*,

de *Viburnum bodnantense*... en mélange. Ces essences, plus horticoles, mais conservant malgré tout un aspect très naturel, font ainsi le lien entre la végétation sauvage et les espaces verts de la ville. Ponctuellement, un liseret de graminées (*Miscanthus sinensis adagio*, *Stipa gigantea*...) et d'arbres isolés sépare la voie piétonne de la route en enrobé qui permet l'accès des véhicules à la promenade et au parking. Des gabions, surmontés en partie de lattes en bois, proposent également sur ce linéaire des assises confortables pour admirer ce paysage entre ville et campagne.



Voir plus de photos ?
www.horticultureetpaysage.com

Fiche technique

- **Maître d'ouvrage** : Grand Lyon
- **Maîtres d'œuvre** : Agence In Situ (mandataire), paysagiste ; OGI-BET, ouvrage d'art ; ICC-BET, VRD ; SINBIO, BET, Génie végétal ; LEA, concepteur lumière
- **Pépinières** : Soupe, Imbert
- **Fournisseur plantes héliophytes** : Aquaterra
- **Coût** : 5,1 M € HT

Des interventions ciblées

Les diagnostics (inventaire avifaune, repérage des essences protégées...), réalisés lors de l'aménagement de la promenade de Rochetaillée-sur-Saône, amènent un regain de naturalité contrôlée sur les rives de la Saône, aujourd'hui mise en péril par l'érosion des berges et la prolifération des espèces invasives telles que la renouée du Japon. C'est pourquoi, le perré existant, sur une partie du linéaire, a été maçonné à nouveau et des fascines de saule ont été positionnées le long des berges. Pas question non plus de couper les arbres de haute stature, en raison de leur rôle structurant. Toutes ces actions ont un impact positif sur le milieu naturel car elles visent volontairement à créer des continuités écologiques et impliquent une gestion extensive, en conservant les zones paysagères et naturelles existantes. Avant l'intervention des paysagistes, les bords de Saône étaient qualifiés de 'sauvages'. "Il n'y avait pas de gestion en place, avec des interventions au coup par coup, par exemple deux à trois fauchages par an ou des opérations d'élagage, mais il n'y avait pas de cohérence d'ensemble" précise Dimitri Bouteille, en charge du suivi des études et des travaux d'aménagement au Grand Lyon. L'entretien actuel se résume à des opérations de tonte ciblées (0,045 €/m²/tonte) à raison de dix tontes rotatives à 8 cm de haut sur l'espace central, cinq tontes annuelles à la même hauteur pour dessiner des chemins en retrait des berges, et deux fauches annuelles pour les espaces restants. Dans l'année, l'entretien, qui se résume donc aux opérations de tonte, représente environ 25 000 € HT, les graminées et les arbustes n'étant pas encore assez développés pour être taillés en sortie d'hiver. "Quant aux berges, pour des raisons écologiques, on n'y touche pas !" indique Dimitri Bouteille. "Pas même un passage de rotofil pour finir le travail, au risque de perturber le développement de plusieurs espèces protégées", comme le séneçon des marais et l'inule britannique.